

Fiche synthétique sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs

(établie en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers)

1 100011000	7010	and a rimormation dee dequereure et dee locatairee de biene inimier	biller 6)
	Commun	\mathbf{e} : AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS $_{jd}$	'u pour être annexé à l'arrêté du 5 anvier 2023 Pour le Préfet, par délégation
	Annexe à l'arrê	té préfectoral n° 038-2023-01-05-00009 du 5 janvier 2023 🏻 P	PO/Le Directeur Départemental des
1. Risqu	ies naturels	L	erritoires, a responsable du bureau des Risqu Majeurs
1-	a / Plan(s) de Prévention d		Agnès Boitière
	nondation : X Aucun Pres		En date du
Pre	scription de travaux dans le PPR	oui non	
Doc	uments permettant la localisation des	immeubles au regard des risques pris en compte consultat	bles :
-			
En c	as de PPR approuvé, liste des document	s auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règ	lement du PPR
► N	Iultirisques: Aucun Pre	es <u>crit</u> Appliqué par anticipation X Approuvé	En date du 09/04/2018
Pre	scription de travaux dans le PPR	X oui non	
Doc	uments permettant la localisation des	immeubles au regard des risques pris en compte consultat	bles sur :
		https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Acteurs/Colle	
	·	tions-PPRN-PPRI/Plan-de-Prevention-des-Risques-monocommuna s auxquels il est possible de se référer : note de présentation et rèc	
EII (as de FFK approuve, liste des document	s auxqueis il est possible de se releter . Hote de presentation et reg	jiemeni du FFK
▶R	111-3 (valant PPR) : X Aucur	Approuvé En date du	
	` _	s immeubles au regard des risques pris en compte consultal	bles sur :
-		4 4.	
Les risques	naturels suivants sont recensés of	lans le(s) PPR :	
	Nature du risque	Caractérisation du risque	Codification PPR
	Inondation de plaine Remontée de nappe	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau	l ou i
	Crue des fleuves et rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	Coulc

		Nature du risque	re du risque Caractérisation du risque			
		Inondation de plaine Remontée de nappe	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau	l ou i		
	X	Crue des fleuves et rivières Crue rapide des rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	C ou c		
	X	Zone marécageuse	Zone humide présentant une végétation caractéristique	M ou m		
Zone	X	Inondation en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)	l' ou i'		
Inondable	X	Crue des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides	T ou t		
	X	Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique	V ou v		
	X	Glissement de terrain Solifluxion Coulée boueuse	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture Mouvement de matériaux sur pente faible Transport de matériaux plus ou moins fluides	G ou g		
Mouvement	X	Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux	P ou p		
de terrains	X	Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eaux souterraines	F ou f		
Avalanche	X	Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux	A ou a		

1- b / Zonage réglementaire sur la prise en compte de la sismicité

(MM)		Nature du risque	Caractérisation du risque					
Séisme	X	Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 5 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets n° 2010-1254 et n° 2010-1255 du 22 octobre 2010)					

1- c / Prise en compte du risque radon

Rn		Nature du risque	Caractérisation du	risque		
Radon	X	Zone à potentiel radon	Classement de la commune en zone à potentiel radon	1	X 2	3

rtadon										
-										
2. Risqu	es min	iers								
Pla	n de P	révention des Ri	sques Miniers (PPRM)*							
X	Aucun	Prescrit App	oliqué par anticipation Approuvé En date du							
		Nature du risque	Caractérisation du risque							
		Mouvement de terrain	Effondrement généralisé (Eg ou eg) ou localisé (El ou el) – Tassement (T ou t) - Glissement (G ou g)							
Cavités souterraines		Autres	Inondation (I ou i) Émanation de gaz de mine (Z ou z) Échauffement (H ou h)							
Pre	scription	de travaux dans le Pl	PR oui non							
Doc	uments p	ermettant la localisation	des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :							
En c	En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR									

3. Risques technologiques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) *

X Aucun

	Nom du PPRT	Situation		Date	Effet	Effet	Effet	Prescription
		prescrit	approuvé		thermique	surpression	toxique	de travaux
Risques technologiques								

Les risques technologiques pris en compte sont liés à : effet thermique effet surpression effet toxique Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/isere-38-r4255.html

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

4		4.5				
4 Po	Ш	ItIN	ก ก	20	20	ıc

X.	Caractérisation du risque	
	La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)	
SIS	Oui X Non Non	

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur : http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Secteurs-d-information-sur-les-sols-SIS-et-servitude-d-utilite-publique-SUP/Arretes-prefectoraux-SIS

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste détaillée des arrêtés est consultable sur le site portail : http://www.georisques.gouv.fr/

^{*} toutes les pièces composant le(s) dossier(s) de PPR sont consultables en mairie ou en préfecture